

	Année scolaire (sept. - juin)
Droits d'inscriptions	150 €
Assurance scolaire (si attestation RC et Accidents non fournie au 1er septembre)	20 €
Frais de scolarité	
Maternelle PS matinée	3 140 €
Maternelle temps complet	3 790 €
Classes élémentaires sous contrat (CP au CM2)	2 460 €
Réductions famille	
Pour le 2 ^{ème} enfant	-15 % des frais de scolarité
Pour le 3 ^{ème} enfant	-20 % des frais de scolarité
A partir du 4 ^{ème} enfant	-25 % des frais de scolarité
Demi-pension au forfait	
Demi-pension - 3 jours	1 152 €
Demi-pension - 2 jours	768 €
Demi-pension - 1 jour	384 €
Autres frais et prestations optionnelles	
Forfait fournitures scolaires classes élémentaires	60 €
Transport scolaire (à partir du CP)	1 950 €
Garderie du matin (7h30 - 8h30) - forfait	290 €
Garderie du soir (16h - 18h15, lundi, mardi et jeudi) - forfait	390 €
Garderie matin et soir <i>garderie pour les enfants du transport scolaire (50%)</i>	680 € 590 €
Garderie présence exceptionnelle (max. 5x / trimestre)	7 €
Pénalité pour un retard après 18h15	5 € par tranche de 15 mn
Repas + surveillance exceptionnelle	15 € par repas
Acompte réservation (non remboursable si désistement)	130 € (déduit de la facture)

Les frais de scolarité sont dus pour une année entière sur la base d'une facture établit en début d'année. (modes de paiements : Virement, chèque, espèces, prélèvement automatique) et un **échancier comptable** devra être signé avant le jour de la rentrée.

Les régulations de facturation sont faites chaque fin de trimestre.

Si vous souhaitez régler en 10 mensualités (de septembre à juin), une autorisation de mandat de prélèvement sera à remplir et signer.

Une ristourne de 2% sur le coût de l'écolage est accordé pour tout paiement comptant de la facture avant le 10 septembre.

Tout départ anticipé sera remboursé proportionnellement, moins 150 € de frais administratifs.